



VB/cf - Div n° 6334_04

Paris, le 25 avril 2025

PROGRAMME DE VEILLE 2025 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 42 CONCERNANT GETLINK SE

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2025 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



GETLINK SE

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 14 MAI 2025

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 15 : Politique de rémunération des dirigeants**

Analyse

La politique de rémunération des dirigeants, présentée au vote des actionnaires, prévoit la possibilité pour ceux-ci de bénéficier d'une rémunération exceptionnelle en cas de circonstances très particulières. La société fait valoir que celle-ci se trouve plafonnée par rapport à leur bonus annuel cible.



Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2025 : II-C- 3

Le conseil (d'administration ou de surveillance), qui décide de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, est responsable de la publicité et de la transparence de la politique de rémunération de ces derniers.

Il doit communiquer aux actionnaires, s'agissant des personnes exerçant la fonction de dirigeant mandataire social, la philosophie et le raisonnement qui ont présidé à l'établissement de cette politique de rémunération, notamment le lien existant entre rémunération, performance et objectifs de performance.

L'AFG demande la transparence sur les montants, notamment la rémunération fixe sur l'année à venir, et sur toutes les formes et bases de calcul des rémunérations individuelles, directes ou indirectes, immédiates ou différées, par la société ou ses filiales, en France et à l'étranger, des dirigeants mandataires sociaux, y compris « stock-options » et actions gratuites (précisant ce qu'il en advient en cas de départ de l'entreprise), tout système de retraite (en précisant si celui-ci est identique à celui des autres cadres du groupe ou spécifique), indemnités de départ, avantages particuliers, ainsi que la rémunération globale versée aux dix personnes les mieux rémunérées exerçant des fonctions de direction.

La politique de rémunération ne devrait pas prévoir la possibilité d'une rémunération exceptionnelle.



GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de GETLINK SE

Le conseil d'administration GETLINK SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 50% de membres libres d'intérêts en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse d'acceptation des résolutions correspondantes).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Jacques Gounon	Président Durée du mandat	Non libre d'intérêts	100%	M	72	FR	18	2026	0	2			
	Bertrand Badré	Admin. Référent	Libre d'intérêts	100%	M	56	FR	7	2026	0	2	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Yann Leriche	Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	51	FR	4	2029	1	1			
	Mark Cornwall	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	57	UK	4	2026	0	1			
	Elisabetta De Bernardi Di Valserra	Représentante d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	48	IT	6	2026	0	3	M		
	Benoit de Ruffray		Non libre d'intérêts	100%	M	58	FR	2	2027	1	2		M	M
	Marie Lemarié		Non libre d'intérêts	100%	F	53	FR	2	2027	0	2	M		
	Stéphane Sauvage	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	58	FR	7	2026	0	1		M	M
	Philippe Vanderbec	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	57	FR	7	2026	0	1		M	M
	Corinne Bach		Libre d'intérêts	100%	F	51	FR	9	2026	0	1	M	M	M
	Sharon Flood		Libre d'intérêts	100%	F	59	UK	5	2028	0	2	M		
	Jean-Marc Janailac		Libre d'intérêts	100%	M	71	FR	5	2028	0	2	P	M	M
	Brune Poirson		Libre d'intérêts	100%	F	42	FR	3	2026	1	1		M	M
	Lord Peter Ricketts		Libre d'intérêts	93%	M	72	UK	3	2026	0	1		P	P
	Jean Mouton	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	68	FR	2	2026	0	2		M	M

2. Spécificités

- Les statuts de la société GETLINK SE comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Forme juridique de société européenne (SE).



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

